

Le Terrefort maintient le devoir de mémoire

 1 min

Commémoration intercommunale de la victoire de 1945 : samedi dernier, la population, ainsi que les autorités civiles et militaires, s'étaient réunies devant le monument aux morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, en présence des parlementaires ariégeois, Audrey Abadie, députée, Jean-Jacques Michau, sénateur, des conseillers départementaux Marie-France Vilaplana et Jean-Christophe Cid, du nouveau président de la CCPAP et maire de Pamiers, Jean-Philippe Sannac, ainsi que de nombreux élus du secteur.

Jean Déjean, maire de la commune, rappela à l'assistance que la paix est fragile et qu'il faut œuvrer encore et toujours pour la préserver, malgré le retour de la guerre sur le continent européen depuis 2022 et le conflit en cours dans le Golfe. La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur.

Retour sur les décisions du conseil municipal : le budget primitif a été adopté à l'unanimité lors du dernier conseil, avec un excédent budgétaire cumulé de plus de 28 000 €. Les taux d'imposition communaux resteront identiques à ceux de 2025, exceptés, comme chaque année, une revalorisation de la taxe sur la valeur locative. Les subventions aux associations ont aussi été votées.

Au niveau des travaux, une première campagne d'élagage a été menée en régie sur les routes communales. Des travaux de rénovation électrique de la salle polyvalente sont prévus courant juin et des interventions d'entretien de la voirie seront également réalisées d'ici la fin de l'année.

Didier Séguéla

Photo DDM, Didier SEQUELA



